



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 18 MARS 2016

Les revenus poids plume des écrivains

Les succès de Marc Lévy ou Michel Houellebecq ne doivent pas faire illusion: il devient de plus en plus difficile de vivre de sa plume en France, selon une vaste étude coordonnée par le ministère de la Culture. Parmi les 101.600 auteurs recensés par l'enquête (écrivains, poètes, illustrateurs, scénaristes, auteurs scientifiques et traducteurs), un peu moins de 6.000 sont affiliés à l'Agessa (Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs). Ceux-là ont perçu au moins 8.649 euros de droits (par an) provenant en majorité du

livre (le minimum requis pour adhérer à l'Agessa). Les autres, écrasante majorité (autour de 90.000) ont encaissé des revenus dans une fourchette allant de moins d'un Smic annuel (13.445 euros nets) à ... 60 euros.

Seule consolation, si l'on peut dire: la fragilité de la situation économique des auteurs est un phénomène mondial. De récentes enquêtes aux États-Unis, au Canada et au Royaume-Uni ont montré que dans ces pays aussi les revenus des auteurs étaient en baisse.

Les revenus d'auteurs perçus en 2013

Les affiliés



Tous les auteurs (affiliés et non affiliés)



Tous les auteurs ne vivent pas de leur plume



Sources : Ministère de la culture et de la communication - Direction générale des médias et des industries culturelles - Service du livre et de la lecture, Observatoire de l'économie du livre

INFOGRAPHIE CL

La tournée des entreprises de Rousset passe par la Charente

Le président de la Région était hier en Charente pour une journée sur le thème de l'emploi et de l'économie. Entre entreprises, syndicats. Et forcément impayés de Poitou-Charentes.

Ismaël KARROUM
i.karroum@charente-libre.fr

C'était son mantra de campagne, il le confirme pendant son mandat. Alain Rousset a fait de l'économie, de l'emploi et de l'entreprise la boussole de son activité régionale. Confirmé hier lors d'une journée charentaise marquée par une réunion de travail à l'agglomération d'Angoulême, une visite de Schneider Electric, une rencontre avec la direction et les syndicats de Lafarge et une halte sur le chantier du CFA de Chasseneuil. Avec entre les deux, un déjeuner avec des chefs d'entreprise et la directrice du Medef Charente... pendant qu'une vingtaine de manifestants CGT venus de Schneider, Lafarge, DCNS et Ruffec faisaient le pied de grue à la porte du restaurant pour obtenir une audience. Qu'ils ont obtenue: «Mais hors caméra», pose au préalable Alain Rousset qui, à la sortie, n'a pas hésité à balancer ses quatre vérités à un syndicaliste cheminot: «Moi, je suis du côté des usagers.» Et de poser: «Mais la discussion a été constructive. On a évoqué la réindustrialisation

de l'agglomération d'Angoulême. Et moi, ma position est claire: la région a une stratégie de développement. Je suis favorable à des aides ciblées pour les entreprises qui créent de l'emploi et innovent.»

«Magelis, c'est formidable»

Alors lorsqu'il rencontre la direction de Lafarge, ce n'est pas pour entamer un bras de fer, tenter de faire reculer le géant mondial du ciment: «Il faut voir comment on peut accompagner la reconversion du site. Mon job, c'est que nous étudions la situation, l'accompagnons, donnons une direction pour que dans quatre ans, il y ait plus d'emplois créés sur le territoire que détruits aujourd'hui.» L'homme aime les contre-pieds. Et quand la sinistrose gagne une agglomération qui a vu ses fleurons industriels s'effondrer depuis 40 ans, il s'étonne: «Ici, on a de très belles entreprises. On a surtout quelque chose de formidable, c'est le Pôle image. Ce département, cette ville et cette agglomération ont réussi à créer une attractivité mondiale autour de ce pôle. C'est extraordinaire.» Et d'in-



Alain Rousset (à droite) a lancé le chantier du CFA de Chasseneuil.

Photo Phil Messelet

diquer qu'il était en négociation avec le Département pour augmenter la participation de la Région au sein de Magelis. Une participation, qui, aujourd'hui, n'est que de 20%. Or, demain, l'économie, c'est la région.

«On va régler grâce à l'Aquitaine seule»

Bémol d'Alain Rousset: «La région ne fera pas tout. À l'échelle de la région, les aides à l'économie des départements, c'est 100 millions d'euros! Je n'ai pas le pouvoir de trouver ces 100 mil-

lions et de créer de la monnaie. Moi, je ne promets que ce que je peux payer.»

Une transition parfaite pour revenir sur les impayés d'une région Poitou-Charentes qui a promis plus qu'elle ne pouvait honorer. Il minore, d'abord: «La situation que je découvre est identique à celle que j'ai trouvée en Aquitaine en 1998. On a redressé la barre.» Mais d'asséner: «Si on va pouvoir honorer toutes ces factures, c'est grâce à l'Aquitaine, et à l'Aquitaine seule.» A bon entendre...

Il reste encore 30 millions d'impayés à régler. «Ce devrait être

Un nouveau CFA à 22M€

Quelques coups de marteau. Un casque de chantier vissé sur la tête pour la photo. En fin de journée, hier, Alain Rousset a officiellement lancé le chantier du Centre de formation des apprentis de Chasseneuil-sur-Bonnieure. Un projet qui était dans les cartons depuis longtemps: un ruban avait été symboliquement coupé sur le site, derrière le lycée professionnel, il y a déjà cinq ans. Cet éco-CFA, qui se veut «une vitrine de l'économie verte et de l'innovation technique», accueillera, dès septembre 2017, les formations du bâtiment et des travaux publics (lire notre édition du 4 mars). 600 apprentis au total. Coût des travaux: 22,5 millions d'euros, dont la moitié est prise en charge par la Région. «L'apprentissage est un parcours d'excellence, a assuré le président. Une voie noble qui fabrique aussi des ingénieurs et des techniciens supérieurs.» Il a aussi affirmé aux entreprises présentes qu'elles seraient payées «en temps et en heures».

fait dans deux ou trois semaines.» Ce qui ne signifie pas que les associations, communes et autres entreprises auront les sous sur leurs comptes. Le règlement doit passer entre les mains du trésorier-payeur général. Dont les services ont été renforcés par cinq collaborateurs pour faire face à l'afflux de règlements. Côté emprunts toxiques, il a réaffirmé sa volonté de négocier la sortie des prêts de la région Poitou-Charentes: «Les négociations sont déjà entamées avec Bercy.»

■ Fils d'un harki, un Cognacais se bat pour faire reconnaître son statut de victime civile de guerre ■ Pour lui et pour une génération qu'il estime «sacrifiée» par l'État français.

«Les enfants de harkis, une génération de sacrifiés»

Abdelhamid Tualbia est né le 2 décembre 1960 à Constantine en Algérie. Le 15 novembre 1962, il est arrivé en France avec ses parents. Son père, harki, a fait partie de la cohorte des «rapatriés». Abdelhamid a grandi dans des «camps», pudiquement nommés «foyers d'urgence» notamment à Cognac. À 55 ans, cet homme est resté profondément blessé par cet exil forcé, par une enfance «volée». Il veut faire reconnaître son statut de victime civile de guerre, de «rapatrié». Et s'insurge contre la journée nationale du souvenir et du recueillement du 19 mars, une «mas-carade», selon lui.

«Mon père était agriculteur et il est devenu harki, gendarme, malgré lui. Il a été enrôlé dans une guerre qui n'en était pas une. La France avait des intérêts économiques, pétroliers, et a voulu en faire une guerre. Ce ne sont pas les Algériens qui ont déclenché cette guerre mais des terroristes, les fellaghas.

En 1962, les harkis ont été rapa-

»

À quel degré peut-on alors caractériser notre douleur, notre souffrance?



Abdelhamid Tualbia s'insurge contre la journée du 19 mars.

Photo F.B

triés avec leur famille pour atterrir dans des camps. Comment appeler ça autrement quand on sait qu'on y était déshabillé, saupoudré de produits anti-poux et rangé dans des baraquements. Ils n'avaient pas de liberté de circulation et étaient sous surveillance militaire. Mon père a même été affecté un temps à un service de déminage dans les champs... J'ai donc grandi dans cinq camps successifs, un de mes frères est mort dans celui du Vigeant dans la Vienne. On a fini à Cognac dans ce que l'on appelait «la maison de correction» qui était dans les faits une prison. Je n'ai pas été scolarisé tout de suite et je ne garde d'ailleurs aucun souvenir de

l'école. J'ai effacé mes années d'enfance tellement cette histoire a été «belle». Je me souviens que dans cette maison, on ne pouvait faire entrer personne, aucun de nos amis. Ensuite on nous a logés dans des préfabriqués à La Chadronne puis dans la cité en béton des Rentés où on a passé 20 ans.

«Une quête perpétuelle»

De la période de mon enfance et de mon adolescence ne s'échappent que de rares lueurs, ma scolarité a été cuite. On nous a lobotomisés, on nous a détruits, il fallait que notre histoire s'efface. Finalement qui étions-nous ? Des rapatriés ? Non,

des apatrides ou des déportés ? Oui. Mon père n'avait même pas la nationalité française, il a dû la demander à un tribunal.

L'adulte que je suis parle pour lui et pour cette génération d'enfants de harkis, nous qui avons grandi dans les camps, nous qui avons été privés d'une partie de notre humanité, nous sommes une génération sacrifiée. Certains ont surmonté ces épreuves, d'autres ont dérivé. Moi j'ai décidé de me battre pour nous faire reconnaître comme des victimes civiles de guerre. On nous répond que nous ne pouvons prétendre à ce statut sous prétexte qu'un mineur, lors du rapatriement de ses parents, ne possède pas à titre personnel la qualité de rapatrié.

C'est incroyable ! À quel degré peut-on alors caractériser notre douleur, notre souffrance ? Je me considère comme une victime et je veux que l'État l'entende. Je ne veux pas qu'on s'apitoie sur mon sort mais je veux juste bénéficier de mes droits. Je veux recevoir une pension pour ce que l'on m'a fait subir. Pour moi ce sera une quête perpétuelle. Quant au 19 mars, c'est une véritable imposture qui ne respecte pas les faits historiques. Ce n'est pas un cessez-le-feu puisque dans les semaines qui ont suivi plus de 100.000 harkis ont été abandonnés ou massacrés, comme des milliers de pieds-noirs et des soldats français...»

Des hôteliers s'attaquent au projet des chais Monnet

- Plusieurs gérants d'hôtel de Cognac se liguent pour faire capoter le projet azéri
- Ils cherchent une faille dans le permis de construire
- A la mairie, on oscille entre colère et consternation.



C'était il y a presque un an. Michel Gourinchas et les investisseurs signaient la promesse de vente. Tout était ficelé, jusqu'à aujourd'hui.

Photo archives J. K.

Gilles BILLEY
g.billey@charentelibre.fr

Deux gros dossiers trônent sur son bureau. À l'intérieur, le détail complet du projet hôtelier des chais Monnet à Cognac, dont le permis de construire a été déposé il y a un peu moins de deux mois par les investisseurs azébaïdjanais. Il a été étudié, scruté dans ses moindres lignes. Il est dans les mains d'un avocat. Patrick Meunier, le gérant de l'Ibis Style de Châteaubernard, le dit sans détour, au nom du Cercle hôtelier de Cognac, précise-t-il. «Ce projet, s'il se réalise, va déséquilibrer le marché. Il va tous nous mettre en difficulté. On sait de quoi on parle. Un cinq-étoiles, c'est beau, mais une centaine de chambres à 350 € la nuit et plus de 50% de taux d'occupation, c'est n'importe quoi à Cognac. Ça ne marchera pas, ce n'est déjà pas le cas à Bordeaux.» Et d'ajouter: «L'étude de marché a été dirigée, surévaluée, mal pensée, c'est un dossier de complaisance.» Avec ses collègues de l'Ibis centre-ville, du Quai des Pontis, de L'Olivéraie, du François-1^{er} et du Cheval blanc, il a décidé de s'y opposer. De porter le fer à quelques encablures de la fin du recours légal du permis de construire dont

l'échéance est au 5 avril. Pour faire capoter le projet? Patrick Meunier ne le dit pas ouvertement, mais ça y ressemble. «On verra, on regarde sur quel point on pourrait agir. On ne peut pas rester les bras croisés sans rien faire.» Et d'avancer cette équation pour justifier leur action: «Cette affaire ne sera jamais rentable, il y aura donc à terme du dumping sur les prix qui nous impactera. Ensuite, ça tombera, ce sera racheté, ça deviendra un deux ou trois-étoiles et là on comptera les morts d'ici deux ou trois ans.»

Michel Gourinchas:
«On s'en souviendra»

L'affaire est sérieuse. Les conséquences graves si les hôteliers venaient à trouver une faille dans laquelle s'engager pour bloquer la délivrance du permis. «Cela mettrait le projet en péril tout simplement et par extension tout le développement économique du territoire, sans parler des 150 à 200 emplois qu'il doit générer», s'insurge Michel Gourinchas, le maire de Cognac, abasourdi par cette levée de boucliers des hôteliers pour le moins tardive «alors que le dossier est sur la table de-

»
On ne pensait pas que ça se ferait. C'était trop gros pour être vrai.

puis plus d'un an», rappelle-t-il. «On ne pensait pas que ça se ferait, c'était trop gros pour être vrai», justifie Patrick Meunier. Il y a aussi les 2 millions d'euros du produit de la vente des chais dont une partie doit servir à boucler le budget de la Ville. Elle doit être actée au conseil municipal de mai. «Ce projet se fera, martèle le maire de Cognac. Mais s'il est retardé, il faudra bien trouver cet argent en attendant, c'est clair. On augmentera l'endettement et on sera contraint de diminuer d'autant les investissements l'année suivante», peste-t-il. Pour tenter de ramener les hôteliers à la raison, il a organisé une réunion de crise lundi à l'hôtel de ville. Déjà remonté du fait qu'ils ne l'avaient pas alerté de leur action. «On s'est douté qu'il y avait

un loup quand nos services nous ont appris qu'un hôtelier avait demandé à récupérer le dossier du permis de construire», indique Patrick Sédlacek, le premier adjoint aux finances, aux premières loges dans ce dossier dont il a la charge. Lui aussi est consterné par leur attitude. Inquiet: «S'ils veulent trouver une faille, c'est toujours possible dans ce genre de dossier.» Stupéfait également «par leur manque de discernement». Il leur a dit lors de cette réunion à l'issue de laquelle chacun est resté campé sur ses positions.

«Il y avait un projet suisse en compétition au départ, d'un niveau trois-quatre étoiles. On l'a éliminé justement pour ne pas leur faire de concurrence. Je ne comprends pas ce qu'ils cherchent, c'est contre-productif. Les maisons de négoce, qui partagent le projet azébaïdjanais, non plus d'ailleurs. Et puis certains d'entre eux veulent l'arrêter pur et simple, d'autres juste qu'il y ait moins de chambres, qu'ils se mettent déjà d'accord, c'est n'importe quoi», déplore-t-il. Une petite invective au passage pour la nouvelle présidente du Cercle, Valérie Emiel, du Quai des Pontis. Elle a succédé à Yves Adol lundi dernier, plutôt favorable lui

Yves Adol:
«Si ça permet un casino...»

Il a démissionné de la présidence du Cercle hôtelier dans le même temps que le soulèvement de ses collègues. «Sans rapport avec leur action», tient d'emblée à préciser Yves Adol. Plutôt favorable au projet azéri, - «Comment aller contre quand on voit l'investissement (60 millions d'euros, NDLR), les emplois, les retombées sur l'économie locale et ces chais qu'on n'est pas en mesure de réhabiliter» - le patron du restaurant La Courtine se montre assez étonné par leur courroux. «À part Marc Perron (Hôtel François-1^{er}), personne n'avait émis de réticence au départ contre ce projet, raison pour laquelle le Cercle n'avait pas fait de propositions. On avait bien tiqué sur les 100 chambres annoncées, c'est tout de même un tiers de la capacité actuelle à Cognac. On a eu l'idée de proposer un phasage en deux temps, mais sans plus», indique-t-il. Et d'ajouter, militant depuis toujours de l'arrivée d'un casino en ville: «D'un autre côté, sachant que l'installation d'un tel établissement est liée à un nombre de chambres que nous n'avions pas, avec l'arrivée de cet hôtel, si ça nous permet de l'avoir en plus, on aurait doublement tort de s'y opposer.» S'il dit «comprendre quelque part leurs inquiétudes», Yves Adol rappelle que quand tous se sont installés à Cognac, ils ne se sont pas beaucoup préoccupés non plus de la concurrence qu'ils faisaient à leurs voisins. «Je ne sais pas jusqu'où ils iront dans cette affaire, mais je les mets en garde. En terme d'image ça peut être désastreux, et j'espère qu'ils ont les reins solides parce qu'en face ça l'est.»

au projet (lire encadré). «Une hôtelière qui, comme d'autres, ne peut pas dire qu'on ne lui a pas facilité la tâche pour s'installer, rappelle furax Michel Gourinchas. A Grand-Cognac, on a même écarté l'idée d'un hôtel B&B au Mas-de-la-Cour pour eux. Ils se tirent une balle dans le pied. On s'en souviendra».

■ EXPOSITION

Trois poétesses et peintres réunies à Châteaubernard



Dany Vinet, Gabrielle Guilbon et Monique Ottavis exposent jusqu'au 24 mars à la médiathèque de Châteaubernard.

Photo CL

Dany Vinet, Gabrielle Guilbon et Monique Ottavis, trois muses de l'Atelier poésie de Cognac, exposent une autre facette de leurs talents jusqu'au 24 mars, dans les salles de la médiathèque de Châteaubernard. «*Le point commun entre peinture et poésie ? Ce sont deux vecteurs d'émotion, par les mots, les couleurs et les formes*», confiaient en chœur les trois amies, juste avant le vernissage de leur expo, mardi soir, en présence de leurs amis et de quelques élus de la mairie.

«*Je vous invite au voyage, en Amérique, au Canada, à Cuba et plus près de nous à...Villars-les-Bois*» (17), a lancé en introduction Dany Vinet, la présidente de l'Atelier poésie, invoquant le voyage comme thème central de l'expo, fil rouge sur lequel se rejoignent les trois artistes, dont le pinceau dépasse les frontières charentaises. Plagiant Baudelaire, le poète français du XIX^e, sur

«L'invitation au voyage» en question, Dany Vinet a donné la parole ensuite à quelques-uns des cinquante adhérents de l'Atelier poésie. Prenant la balle au bond, Jean-François Hérouard, l'élue cognacaise, férue de poésie et membre de l'atelier, s'est fendu d'un «*Tananarive*», poème qu'il a écrit sur cette ville de Madagascar où il a vécu. «*Sur le chemin de Compostelle*», poème de Dany Vinet qui passe par Rocamadour; «*Les Éléphants*», de Leconte de Lisle; «*L'Albatros*» de Baudelaire, encore une fois; et beaucoup d'autres œuvres ont été lues par de simples poètes ou par des créateurs à la fois peintres et poètes.

L'expo propose «aquarelles» dans la salle centrale, «huiles» et «pastels» dans les deux autres espaces de part et d'autre. Le dernier ouvrage paru de l'Atelier poésie s'intitule «*Fenêtres, poésies et prose 2015*», en vente dans les salles d'exposition.

Le poste source ERDF s'ouvre aux élus



Dominique Roger-Chatreau a accueilli les élus de GrandCognac.

Photo CL

Dominique Roger-Chatreau, adjointe à la direction territoriale ERDF «Val-de-Charente», au service des collectivités territoriales et des particuliers, a convié mercredi matin les élus de GrandCognac à une visite du poste source de «La Nicerie», rue Jean-Monnet. Un poste dédié à l'alimentation, la transformation et la régulation de l'électricité.

«Depuis 2010, le temps de coupure du courant chez nos clients, a baissé», a assuré la communicante face à son public devant la grille fermée du poste source. «On investit 20 millions d'euros sur le réseau et enfouit 50 à 70 km de lignes moyenne tension, par an.»

L'intervenante a ensuite détaillé «les organes de manœuvre télécommandés» qui permettent de contrôler à distance, depuis l'agence de conduite régionale de

Poitiers, des installations stratégiques comme le poste source de La Nicerie qui transforme la haute tension arrivant en «aérien», de 90 000 volts, en 20 000, voire 15 000 volts qui repartent en «souterrain». Un site protégé contre l'intrusion grâce à des grillages.

10 223 clients, alimentés par treize lignes majeures et 437 transformateurs en basse tension (400 v), peuvent s'éclairer, se chauffer ou regarder la télé grâce au poste source de La Nicerie. «Un site dangereux, réservé à des professionnels», a averti Matthieu Rainot, l'ingénieur adjoint au chef de l'agence de maintenance et d'exploitation des sites ERDF, avant de commencer la visite où il a été expliqué que les enroulements des transformateurs baignaient dans l'huile, à l'instar des radiateurs domestiques.

L'Insee optimiste pour la croissance en 2016

L'économie devrait gagner «un peu de tonus» au premier semestre 2016, permettant au chômage de refluer très légèrement. L'objectif de 1,5% de croissance du PIB sur l'année devient crédible

Consumation en hausse, exportations dynamiques et investissements soutenus: l'économie française devrait gagner selon l'Insee «un peu de tonus» au premier semestre 2016, permettant au chômage de refluer légèrement, malgré une «conjoncture mondiale morose».

Dans sa note de conjoncture publiée jeudi, l'Institut national de la statistique et des études économiques a maintenu sa prévision de

croissance pour la France à 0,4% au premier comme au deuxième trimestre 2016.

Avec de tels chiffres, l'«acquis de croissance» à la mi-2016, autrement dit ce que serait la progression du produit intérieur brut en cas de croissance nulle au deuxième semestre, serait déjà de 1,1%, soit autant que sur l'ensemble de 2015, selon l'Insee.

En glissement annuel, c'est-à-dire projetée sur un an, la croissance

serait de 1,5%, indique encore dans sa note de conjoncture l'institut statistique, qui ne donne toutefois pas à ce stade de prévision pour le second semestre 2016.

Cette situation devrait permettre au taux de chômage de repasser sous la barre symbolique des 10% en métropole, malgré un ralentissement des créations d'emplois (37.000 emplois salariés au 1er semestre, après 45.000 au second semestre 2015). L'indicateur se re-

plierait au 1er trimestre à 9,9% de la population active (-0,1 point) et resterait à ce niveau au deuxième trimestre. Le taux baisserait à 10,2% au premier trimestre (-0,1 point), puis se stabiliserait.

Deux nuances sont toutefois apportées par l'Insee à ce tableau globalement favorable: l'investissement des ménages continuerait lui à reculer, tout comme l'investissement public, qui baisserait à nouveau.

Bataclan: «comprendre la chronologie de l'horreur»

Parfois critiquée par les victimes, l'intervention de la police au Bataclan, où elle est arrivée «un quart d'heure» après le début de la tuerie le 13 novembre, a été saluée hier par des membres de la commission d'enquête parlementaire. Une délégation de la commission d'enquête sur les «moyens mis en œuvre par l'Etat pour lutter contre le terrorisme», accompagnée de policiers, a arpenté pendant deux heures la salle de concert parisienne, «pour comprendre la chronologie» de l'horreur. «Notre sentiment est que les services ont fonctionné comme il fallait. A partir du moment où un policier a tué un des terroristes, il n'y a plus eu de nouvelle

personne tuée», a déclaré à la presse le député Meyer Habib (UDI) à l'issue de la visite d'une quinzaine de députés, fermée au médias. Peu avant, le député LR et ancien chef de la lutte antiterroriste au parquet de Paris, Alain Marsaud, avait expliqué : «On a reconstitué, minute par minute, les événements. D'abord au rez-de-chaussée puis à l'étage. Je suis un ancien de ces services (antiterroristes). Je n'imaginais pas qu'on soit capable d'intervenir avec cette rapidité et cette efficacité à Paris». «Il leur a fallu deux heures pour arriver jusqu'à la fin de la progression (et donner l'assaut, NDLR), mais un quart d'heure pour que les premiers policiers fassent évacuer les premières victimes»,



a-t-il souligné, rejetant l'idée d'une «artificielle guerre entre polices». «Quelle que soit la rapidité de l'intervention de la police, c'était trop tard pour ma fille (Lola), pour 129 autres

personnes... il y a beaucoup de questions sur les délais d'intervention», a réagi Georges Salines, président de l'association «13 novembre, fraternité et vérité», au micro de RTL.

Fonctionnaires: dégel sans chaleur

Les salaires des fonctionnaires devraient être revalorisés de 1,2% en deux étapes, grâce au dégel de leur point d'indice, bloqué depuis six ans. «Insuffisant» pour les syndicats

Le gouvernement a décidé hier de donner un coup de pouce aux salaires des fonctionnaires, à un an de la présidentielle, en relevant de 1,2% le point d'indice gelé depuis près de six ans, un «premier geste» jugé «insuffisant» par la plupart des syndicats. La ministre de la Fonction publique, Annick Girardin, a annoncé cette revalorisation, qui représente «2,4 milliards d'euros d'effort pour le budget de la France», dont 552 millions d'euros pour la fonction publique hospitalière et 648 millions d'euros pour la fonction publique territoriale, à l'issue d'une réunion de négociations avec les organisations syndicales. Un «geste significatif», «juste» et «nécessaire», a déclaré la ministre. Les fonctionnaires, c'est «plus de 5,5 millions de Français au service



Un prochain rendez-vous salarial entre la ministre de la Fonction publique Annick Girardin et les syndicats, est prévu fin 2017.

Photo AFP

„
Nous étions venus avec des chiffres plus ambitieux, c'est plutôt de la déception, mais il y a quand même un effort

de la communauté», «pas des privilégiés», a-t-elle ajouté en rappelant leur «participation solidaire au financement de l'assurance chômage» et leur effort de «sept mil-

liards d'euros» au redressement des finances publiques. La revalorisation annoncée interviendra en deux temps: + 0,6% au 1er juillet et + 0,6 % au 1er février 2017. La valeur annuelle brute du point d'indice revalorisé sera de 56,2302 euros bruts, selon le ministère. Pour un enseignant en poste depuis dix ans, et qui gagne en moyenne 25.948,15 euros bruts par

an, la hausse est de 311,38 euros bruts par an. Pour Jean-Marc Canon de la CGT (1ère force syndicale), la proposition de 1,2% est une «mesure sérieuse mais pas suffisante». Elle est également «tardive», a-t-il ajouté, en rappelant que les fonctionnaires avaient perdu en moyenne «3.000 euros par an depuis 2010» du fait de l'inflation, le gel depuis 2010 et l'augmentation des cotisations re-

traies. La CGT appelle à «une semaine de mobilisation de la fonction publique du 21 au 25 mars», sans en préciser les modalités. «On est dans une logique où on commence à amorcer un rattrapage de pouvoir d'achat», a jugé Serge Hérard, président des fonctions publiques CFE-CGC. «Nous étions venus avec des chiffres plus ambitieux, c'est plutôt de la déception, mais il y a quand même un effort», a-t-il dit.

Pour «une négociation annuelle obligatoire»

Même réaction pour Brigitte Ju-mel de la CFDT (2e), qui dit «voir et entendre le geste» du gouvernement, néanmoins «insuffisant». Elle souhaite «une négociation salariale annuelle obligatoire» afin d'éviter une nouvelle période sans discussions sur les rémunérations. La CFDT décidera aujourd'hui d'un éventuel appel à se mobiliser. Bernadette Groison de la FSU (5e force, premier syndicat enseignant) parle également d'un «premier geste, pas suffisant au regard des pertes subies». La FSU a donc maintenu son appel à mobilisation pour «exiger des mesures de rattrapage» le 22 mars, «selon des modalités diversifiées». Quant à Christian Grolier de FO (3e), il affiche un «sentiment mitigé», satisfait de «sortir de la spirale» du gel du point d'indice mais estimant que cette revalorisation ne permettra pas de «compenser à la fois la perte de pouvoir d'achat».

Fonctionnaires : + 1,2 % en deux fois

SOCIAL Les syndicats notent que la proposition du gouvernement est sérieuse. Mais pas suffisante

Le point d'indice qui sert à calculer la rémunération des fonctionnaires va être revalorisé de 1,2 %. Cette hausse sera assurée en deux étapes : + 0,6 % en juillet et + 0,6 % en février 2017. Hier matin, la ministre de la Fonction publique, Annick Girardin, avait proposé dans un premier temps 1 % d'augmentation en novembre et mars 2017. L'offre avait été jugée inacceptable par les syndicats.

Cette revalorisation de 1,2 % représente « 2,4 milliards d'euros d'effort pour le budget de la France », dont 552 millions pour la fonction publique hospitalière et 648 pour la territoriale. La dernière revalorisation du point d'indice remontait au mois de juillet 2010, date à laquelle il avait augmenté de 0,50 %.

Cette augmentation met donc fin à six années consécutives de gel qui avaient entraîné une stagnation du salaire de base d'une bonne partie des fonctionnaires. « Ce geste significatif est juste et il était nécessaire », a expliqué la ministre à l'issue de la réunion avec les syndicats.

« Pas satisfaisant »

En début de semaine, Manuel Valls avait annoncé que le gouvernement était prêt à « faire un geste significatif », mais les syndicats avaient prévenu qu'ils voulaient autre chose que des « mesurette ».

La proposition du gouvernement va au-delà de la mesure symbolique redoutée par les organisations, mais elle reste malgré tout en deçà de leurs attentes. Au nom de la CGT, Jean-Marc Canon parle d'une « mesure sérieuse mais pas suffisante ». Elle est aussi, ajoute-t-

il, « tardive », puisque, selon lui, les fonctionnaires ont perdu « en moyenne 3 000 euros par an depuis 2010 ». Deuxième force de la fonction publique, la CFDT réserve à peu près le même accueil à la proposition du gouvernement. Elle « voit et entend le geste », mais celui-ci reste encore insuffisant. Elle réclame en plus maintenant « une négociation salariale annuelle obligatoire », afin d'éviter une nouvelle période sans discussion sur les rémunérations comme celle que les fonctionnaires viennent de connaître. « Pas suffisant », c'est encore ce que relèvent FO et la FSU, alors que Solidaires se dit « déçu ».

Les syndicats consultent

Les syndicats doivent maintenant consulter leurs instances et adhérents, afin d'envisager la suite et une éventuelle mobilisation. Ils avaient menacé de se remettre en grève le 22 mars si les propositions du gouvernement étaient jugées notoirement insuffisantes.

Selon les dernières données officielles disponibles, le salaire mensuel moyen net était de 1 850 euros dans la fonction publique territoriale (FPT) et de 2 240 euros dans la fonction publique hospitalière (FPH) en 2013, soit respectivement une baisse de 0,1 % et de 0,2 % en euros constants par rapport à 2012.

Dans la fonction publique d'État (FPE), il s'établissait à 2 470 euros net (- 0,7 % par rapport à 2012).

À titre de comparaison, le salaire mensuel moyen net des salariés du privé était de 2 202 euros net en 2013, en baisse de 0,3 % par rapport à 2012.

P. T.

Manifestations à l'appel des jeunes de la région

LOI TRAVAIL En l'absence de cortèges landais ou charentais, les jeunes de la région se sont mobilisés de façon diverse. Tour d'horizon

800 à Bayonne

À l'appel des organisations étudiantes (Unef et Jeunes Socialistes) et de trois syndicats (CGT, FO, FSU), un cortège de 800 personnes a manifesté hier matin à Bayonne contre la loi travail (lire aussi en page 8 pour les manifestations nationales). Une quarantaine de jeunes en tête de manifestation rappelaient leur détermination. « Pas de négociation. On va se mobiliser jusqu'au retrait du projet de loi El Khomri et le dynamitage du Code du travail qu'il prépare », expliquait Alain Duzert, conseiller municipal communiste. À l'arrière du défilé, un collectif composé de partis politiques (NPA et EH Bai), du syndicat SUD et de membres de l'association Bizi avait également répondu à l'appel à manifester.

Entre 1 400 et 2 300 à Pau

À Pau, ils étaient 1 400 selon la police, 2 300 selon les organisateurs, à manifester contre le projet de loi travail. Selon les syndicats, c'était encore davantage que la semaine dernière, quand environ 2 000 personnes avaient battu le pavé.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, avec les organisations de jeunes Unef, Jeunes Communistes, Jeunes Socialistes et Solidaires-Étudiant-es avaient appelé à se réunir à partir de 11 heures, place Clemenceau, à Pau.

Les manifestants ont fait un arrêt devant le siège du Medef. Une petite partie s'est rendue en fin de manifestation devant la Maison du PS, dont le rideau de fer a été tagué. Un jeune militant a été interpellé par la police et relâché après interrogatoire.

Bordeaux : moins que le 9

Les lycéens et les étudiants formaient le plus gros du cortège des manifestants bordelais contre le projet de loi El Khomri, hier en milieu de journée, à Bordeaux. Plus de lycéens mobilisés que le 9 mars selon la Fidl et l'UNL, les deux syndicats opposés à la réforme, et un peu plus



Hier, à La Rochelle, les lycéens se sont peu mobilisés.

PHOTO PASCAL COURLAUD

d'étudiants selon l'Unef et Solidaires-Étudiant-es, mais le mouvement reste encore largement minoritaire.

Côté syndicats de salariés, la CGT, FO, la FSU et Solidaires étaient représentés, surtout par des militants, faute d'appel à la grève. Les uns et les autres parlaient de « tour de chauffe » avant le 31 mars. Selon la police, les manifestants étaient au nombre de 2 200, et de 5 000 selon des responsables syndicaux. Soit un quart à un tiers du cortège du 9 mars.

300 à La Rochelle

Quelque 300 lycéens se sont retrouvés hier place de Verdun après avoir organisé un blocus filtrant aux portes du lycée Valin à La Rochelle. Ils constituaient le gros des troupes des manifestants et ont été rejoints par une cinquantaine d'opposants venus d'autres horizons. Au final, ce fut une mobilisation bien moindre que celle de la semaine dernière au même endroit.

Outre l'UNL pour les lycéens, le seul syndicat présent place de Verdun était SUD-Solidaires, qui réunissait une vingtaine de salariés issus pour la plupart des rangs des agents territoriaux de La Rochelle. Du côté de SUD, on regrettait que les autres syndicats ne se soient pas associés à « ce mouvement citoyen ».

Dordogne : sans les jeunes

En Dordogne, la mobilisation contre la réforme du Code du travail a faibli hier. À Périgueux, Bergerac, Sarlat et Terrasson, un peu plus d'un millier de personnes ont défilé dans les centres-villes. Un nombre trois fois inférieur à la semaine passée. En outre, les lycéens, qui appelaient pourtant à manifester, étaient pratiquement absents des cortèges. Le gros des troupes était donc composé des bataillons de la CGT, de FO et de l'Unsa.

150 à Agen

La mobilisation a rassemblé hier un peu plus de 150 personnes, selon la police. À l'heure du déjeuner, les syndicats se sont retrouvés devant le lycée de Baudre, avec l'espoir de rallier davantage de jeunes. « Aujourd'hui, nous sommes là en soutien des jeunes, ce sont eux qui appellent », précisait Laurent Jacquelin, secrétaire de l'Union départementale CGT de Lot-et-Garonne.



Les jeunes Bordelais

mobilisés hier. PH. GUILLAUME BONNAUD

Rousset prend le pouls

POLITIQUE Le président de la Région a passé la journée en Charente, à la rencontre du monde industriel, de salariés mais aussi du côté du futur CFA de Chasseneuil-sur-Bonnieure

BERTRAND RUIZ

b.ruiz@sudouest.fr

Quand on préside une région grande comme l'Autriche, il vaut mieux ne pas avoir peur d'avaler les kilomètres. Après la Corrèze et la Charente-Maritime, Alain Rousset a fait escale en Charente hier. Une journée placée sous le signe de l'emploi, de la formation et de l'industrie du département.

Visite de Schneider Electric, déjeuner avec des chefs d'entreprise, entretien avec la direction et les salariés de Lafarge à La Couronne pour finir par la pose de la première plaque de l'ossature bois du futur éco-CFA de Chasseneuil-sur-Bonnieure, le bâtiment nouvelle génération pour les apprentis du BTP qui doit ouvrir à la rentrée 2017. Entre-temps, quelques représentants CGT du personnel de DCNS, Schneider et Lafarge ont demandé audience à Alain Rousset. Audience obtenue, après le café, de façon à faire part des craintes sur les velléités des directions à réduire les effectifs dans leurs entreprises respectives...

Modèle allemand

Alain Rousset écoute le message, avant de transmettre le sien à la presse : « Mon modèle, c'est le modèle allemand », confie le président de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (ALPC) dont la compétence économique a été musclée par la loi Nôtre. « Les aides de la région doivent être ciblées sur les entreprises qui investissent, qui forment et qui recrutent. Et ici, on a de belles entreprises avec, en plus, ce pôle image, une invention fabuleuse avec un potentiel mondial ».

Magelis, justement... Les services fiscaux n'entendaient pas autoriser le Département, délesté de la com-



Pose de la première plaque de l'éco-CFA de Chasseneuil-sur-Bonnieure. PHOTO MICHEL AMAT

pétence économique par la loi Nôtre, à verser des aides à la production audiovisuelle (1,9 million d'euros par an) : « la situation est en passe d'être réglée. Une circulaire va être publiée » dans le sens souhaité par la Charente...

Le site Lafarge a du potentiel

Sur l'augmentation de la participation de la Région à Magelis, le syndicat mixte dans lequel le Département est (encore) majoritaire (60 %) ? « Nous avons des discussions sur le sujet », affirme Alain Rousset. « Mais, globalement, la Région n'a pas les moyens de se substituer à toutes les actions des autres collectivités en faveur du développement économique ».

Autre sujet abordé hier : celui, délicat, de la cimenterie Lafarge de

LA FACTURE PICTO-CHARENTAISE

FINANCES. « Aucun problème de trésorerie mais 1 483 factures en souffrance à régler ». Hier, Alain Rousset ne s'est pas étendu sur l'affaire des ardoises impayées du Poitou-Charentes qui a coûté sa délégation à Jean-François Macaire. Il a toutefois abordé le sujet avec la Capéb, le syndicat professionnel des artisans du bâtiment dont certains adhérents ont été pénalisés par les retards de paiement... Les services du Trésor public ont mobilisé une équipe renforcée par cinq personnes

sur ce seul dossier. Sur les 130 millions en souffrance, la Région a d'ores et déjà traité l'équivalent de 100 millions d'euros. « On a les moyens, grâce à l'Aquitaine seule, de payer les factures en retard. Il nous fallait remettre de l'ordre très vite. Je ne suis pas du genre à signer des chèques sans provision », indique Alain Rousset. Le président d'ALPC ajoute que « La Région élaborera un budget qui correspondra à nos moyens. On ne dépensera pas plus que ce que l'on gagne ».

La Couronne, dont le four s'éteindra à l'automne et qui perdra 80 % de ses salariés (90 emplois) : « Le site Lafarge a un vrai potentiel. Il nous

faut mettre en place avec Lafarge une stratégie de reconversion et l'accompagner de façon à maintenir le plus d'emplois possible ».

Verallia en opération séduction auprès des élus

CHÂTEAUBERNARD Accusée de pollution olfactive, la verrerie a ouvert ses portes au Conseil municipal mercredi soir et annoncé un investissement massif pour des travaux

JONATHAN GUÉRIN

cognac@sudouest.fr

Gilets ignifugés, casquettes, lunettes, bottes... Même en tant qu'invités de marque, les élus de Châteaubernard n'ont pas coupé aux mesures de sécurité drastiques en vigueur à Verallia (ex-Saint-Gobain). Mercredi soir, le Conseil municipal a été invité à visiter la verrerie. « En tant que grande entreprise du secteur, on tient à informer les populations locales », annonce Christian Garnaud, le directeur du site.

Difficile de croire, cependant, que cette rencontre, organisée pour la première fois, relève du hasard. Depuis décembre, des accusations pleuvent sur Verallia. Jean-Claude Fayemendie, chef de l'opposition, affirme tout d'abord que des odeurs émanent de la verrerie. « Plusieurs habitants se plaignent de nuisances olfactives, surtout en période de vents d'ouest. On a l'impression qu'on brûle des hydrocarbures ! » Au cœur de l'immense usine de 36 hectares, le directeur semble quelque peu gêné par la question. « Moi qui habite à proximité, je ne sens rien de particulier », rétorque Christian Garnaud.

L'odeur viendrait du calcin

En attendant, les odeurs rapportées par les Castelbernardins ne semblent pas trouver d'explication officielle. Une première piste réside dans le calcin. Il s'agit de débris de verre ajouté aux matières premières pour favoriser la vitrification. Une source interne affirme qu'un type particulier est utilisé dans le processus actuellement : « Il y a une pénurie de calcin d'usine, détaille cet ouvrier. Alors la direction achète du calcin ménager, c'est-à-dire du verre provenant des déchets, comme des pots à moutarde, et contenant des déchets organiques. C'est moins cher mais ça contribue à créer des odeurs. »

Christian Garnaud répond évasi-



Le directeur Christian Garnaud (à g) a joué les guides pour le maire, Pierre-Yves Briand, et les élus

vement que le calcin d'usine est majoritaire, et que tout est stocké dans des silos. Ce que conteste Dominique Spinali, délégué CGT : « Le calcin ménager est entreposé dehors et exposé à l'humidité. Il faudrait le bâcher mais rien n'est fait pour l'instant. »

Le Conseil municipal a également évoqué d'autres soupçons relatifs à la réintroduction de déchets dans le processus de fabrication. Les électrofiltres, ces immenses machines installées au pied des trois cheminées, isolent les poussières polluantes issues de la combustion. Jean-Claude Fayemendie soupçonnait Verallia de faire revenir ces matières dans les fours.

Un four sera refait en 2017

Le projet a finalement été suspendu au début du mois par la direction : « Cette démarche permet pourtant de diminuer le coût de traitement, car aujourd'hui, une en-

treprise extérieure se charge de traiter les poussières. C'est également une manière d'améliorer nos pratiques, par le biais du recyclage », se défend M. Garnaud. Les électrofiltres sont d'ailleurs sous surveillance permanente et deux audits inopinés ont lieu chaque année.

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail s'est également emparé du sujet car la loi interdit de recycler ces matières si elles ne servent pas à améliorer la qualité du verre. Un cabinet d'expertise a donc été missionné pour dénouer ce point de crispation.

Loin des sujets polémiques, la visite s'est terminée avec une bonne nouvelle. Le four numéro 2 sera totalement refait à l'été 2017, à la grande satisfaction du directeur : « C'est un grand moment pour nous, s'est réjoui Christian Garnaud. L'investissement est conséquent (plusieurs millions d'euros) et il garantit la pérennité de l'usine. »

EN CHIFFRES

Un géant mondial

La marque Verallia est née en 2010. Saint-Gobain a vendu sa filiale en juin dernier au fonds de pension américain Apollo pour 3 milliards d'euros. L'entreprise est aujourd'hui le troisième producteur d'emballages en verre (hors parfums) avec 10 000 clients et 15 milliards de bouteilles et de pots produits. Il compte 12 établissements en France (7 usines et 12 fours) et 1 870 employés. Les 340 salariés de Châteaubernard produisent 2 millions de cols par jour et 650 millions par an.

Les visites de l'usine ont été interrompues temporairement en raison du contexte sécuritaire en France. Le directeur indique cependant que les portes ouvertes organisées avec l'office de tourisme pourraient reprendre prochainement.



Au bas des trois cheminées, l'électrofiltre isole les poussières polluantes issues des fours. PHOTOS ANNE LACAUD

Le tour de piste de Blues Passions

FESTIVAL Hier, l'intégralité de la 23^e édition a été présentée, insistant sur les artistes moins connus

PHILIPPE MÉNARD

p.menard@sudouest.fr

Il sort tout chaud du four. « Post pop dépression », 17^e album solo d'Iggy Pop, paraît aujourd'hui, et s'impose en tête de l'actualité musicale internationale, avec un retour critique de bon augure. Associé à Josh Homme, leader des Queens of The Stone Age, le « crooner punk » qu'est devenu l'ancien leader des Stooges, âgé de 68 ans, est en forme. Et c'est une excellente nouvelle pour Cognac Blues Passions, qui le recevra le mercredi 6 juillet.

Une trame inchangée

À l'image d'Iggy Pop, annoncé il y a un mois tout rond, le festival a soigneusement distillé les noms des principales têtes d'affiche, au fur et à mesure qu'elles signaient. Il n'y avait donc plus guère de suspense pour la soirée de présentation de cette 23^e édition, hier soir au Castel. Les organisateurs ont préféré insister sur les découvertes et les coups de cœur. L'an dernier, cet exercice avait été confié à des membres de l'équipe et des béné-



Prix Cognac Passions 2015, Manu Lanvin a gagné le droit de revenir sur la grande scène. ANNE LACAUD

voles. Cette fois, ce sont des partenaires et contacts de « l'extérieur » qui ont braqué le projecteur sur des artistes moins en vue.

DD's Brothers, huit dingues de soul qui ouvriront le bal à Jarnac. Faada Freddy, et sa voix subtile, joliment pendant à Iggy Pop le mercredi. Aymeric Maini, perle de la scène française, le jeudi. Juzzie Smith, un homme-orchestre australien qui vient garnir l'offre gratuite, le vendredi. Ou encore Manu Lanvin, au-

quel le prix Cognac Passions 2015 permet de revenir au théâtre de verdure avant Michel Polnareff, le samedi. Voilà la diversité que le directeur Michel Rolland veut mettre en avant, qui fait selon lui l'âme du festival, au-delà des noms clinquants.

L'ensemble du programme est désormais connu, sauf pour la scène dédiée au piano, « 1715, avenue du blues », à 19 heures (15 €, gratuit avec le passeport). Sur les qua-

tre dates, seule celle du mercredi est pourvue, avec Silvan Singg. La trame globale ne bouge pas.

On notera que deux scènes ne sont pas comprises dans le « passeport 5 jours » (170 €): le « Groove au château » qui reste comme en 2015 à une seule date, le samedi, et le « Voodoo Club », qui repart aux Abattoirs, le vendredi et le samedi.

Billetterie ouverte dans les réseaux habituels et sur www.bluespassions.com.

PROGRAMME

MARDI 5 JUILLET. A Jarnac, Imany (folk-pop-soul) DD's Brothers et Roy Roberts (35 €).

MERCREDI 6 JUILLET. En journée, au jardin public (gratuit) : Sean Taylor, Mo & The Reapers, Ella Foy. Plateau du soir (58 €) : One Man 100 % Bluez, Faada Freddy, Little Stingers, Iggy Pop, Ben Toury Corp.

JEUDI 7 JUILLET. Au jardin public : One Man 100 % Bluez, The West African Blues Project, Hantcha. Le soir (50 €) : Sean Taylor Band, Aymeric Maini, The Cranberries, Nico Duportal & His Rhythm Dudes.

VENREDI 8 JUILLET. Au jardin public : The Bathroom Groovy Stuff, Juzzie Smith, Stamping Nick. Le soir (45 €) : Gaye Adegbalala & The Wild Rulz, Marina Kaye, Mountain Men, Marianne Faithfull, Jesus Volt. Au Voodoo Club (à partir de minuit, 15 €) : Warm Up, Parra for Cuva, Viken Arman.

SAMEDI 9 JUILLET. Au jardin public : Stomping Nick, Gaelle Buswel, Juzzie Smith. Groove au château, à 14 h 30 (15 €) : Gaye Adegbalala & The Wild Rulz. Le soir (65 €) : Balkun Brothers, Manu Lanvin & The Devil Blues (prix Cognac Passions), Joyce Tape, Michel Polnareff, Roland Tchakounté. Voodoo Club (à partir de minuit, 15 €) : à définir.

Exit la déchéance de nationalité ?

POLITIQUE Selon nos sources, la mesure annoncée par François Hollande après les attentats, qui a déclenché les polémiques durant trois mois, pourrait être enterrée

BRUNO DIVE
RÉDACTION PARISIENNE
b.dive@sudouest.fr

Alors que se poursuit le débat au Sénat sur la révision constitutionnelle, le gouvernement s'apprête à abandonner l'article 2, qui concerne la déchéance de nationalité. C'est ce que nous ont clairement laissé entendre hier de très bonnes sources à Matignon. « Nous étions parvenus à un compromis à l'Assemblée nationale. Si le Sénat s'en tient à sa version [adoptée en commission] d'une déchéance réservée aux seuls binationaux, nous nous en tiendrons là », explique-t-on dans l'entourage du Premier ministre. Autrement dit, il n'y aurait pas de retour du texte à l'Assemblée nationale ; le gouvernement ne souhaite visiblement pas s'engager dans un processus de navette parlementaire entre les deux chambres, comme cela se passe généralement en cas de désaccord.

Selon Matignon, il y aura, après la fin du débat au Sénat, une rencontre entre François Hollande, Manuel Valls et les présidents des deux assemblées, Claude Bartolone et Gérard Larcher. Pour décider d'arrêter les frais et d'enterrer une mesure



Le gouvernement — Manuel Valls en tête — pourrait être tenté de rendre la droite sénatoriale responsable de cet échec. PHOTO AFP

qu'avait annoncée le président de la République lors de son discours au Congrès, mais qui a déclenché les polémiques pendant trois mois et entraîné la démission de Christiane Taubira.

L'idée, pour le gouvernement, est évidemment de faire porter à la droite sénatoriale la responsabilité de cet échec. Tandis que Les Républicains auront évidemment beau jeu de dénoncer une nouvelle capitula-

tion du pouvoir. Lequel garde pourtant l'espoir de jouer des divisions qui agitent aussi la droite à ce sujet. « Nous allons aussi voir avec Nicolas Sarkozy ce qu'il en pense. Car c'est compliqué chez eux », glisse-t-on à Matignon. Le président de l'Est est en effet le plus farouche défenseur, au sein de sa famille politique, de la déchéance, aux termes d'un supposé « pacte de Versailles » qu'il aurait passé avec François Hollande lors de leur rencontre à l'Élysée le 15 novembre, veille du discours présidentiel au Congrès. Les autres présidentiables des Républicains sont beaucoup plus réservés, c'est le cas d'Alain Juppé, pour ne pas dire carrément hostiles, tel François Fillon, qui a pris la tête de la fronde à droite contre la déchéance de nationalité.

Reste l'article premier de la révision constitutionnelle, celui qui inscrit l'état d'urgence dans la loi fondamentale. Cet article fait l'objet d'un relatif consensus entre droite et gauche, et il a été adopté largement dans les deux assemblées. Alors députés et sénateurs iront-ils à Versailles pour ne voter que ce seul article ? « On ne fait plus de pronostics », soupire un membre important du gouvernement, un rien désabusé.

Créa'scène au Castel

CHÂTEAUBERNARD La « grande famille » va présenter sa comédie musicale deux jours de suite. C'est complet, 900 places ont été vendues

Ils sont jeunes. Elle est parisienne, lui a soif de découvrir la capitale. Paris les fait se rencontrer. Ainsi débute l'histoire d'une balade dans les univers musicaux parisiens d'hier et d'aujourd'hui. Nous sommes dans la comédie musicale de Créa'scène, mouture 2016 « We love Paris ».

Pour la première fois, les artistes ont délaissé l'auditorium de Jarnac pour le Castel, plus grand, et pour essayer d'élargir leur public. Ce week-end, samedi à 21 heures et dimanche à 15 heures, ils seront sur la scène castelbernardine. Et tout est complet : 900 spectateurs vont venir se déplacer en deux jours.

Les 20 artistes n'y croient toujours pas. Ces passionnés de la scène font pour certains le déplacement de Chalais, Barbezieux, Baignes, Angoulême afin d'assister aux ateliers scéniques toutes les deux semaines animées par Stéphanie Brigot qui mènent à la comédie musicale et à d'autres prestations à la carte.

Chanteuse d'abord, l'artiste a fait des premières parties (Natasha Saint Pier, Michel Delpech...), roulé sa bosse dans le monde télévisuel. En 2008, elle crée son association dans le village de son enfance, Fous-signac : « Je donnais des cours de chants et organisais un spectacle en fin d'année. L'idée nous est venue de faire quelque chose d'un peu plus développé, avec plus de spectacle autour d'un noyau de chanteurs. La mairie nous a toujours soutenus ». Si l'atelier scénique



Pour son édition 2016, Créa'scène traverse les univers musicaux d'hier et d'aujourd'hui sous un ciel parisien. PHOTO AURÉLIE GERVAIS

requiert un niveau technique, il mélange aussi bien les artistes professionnels que les amateurs. Mais attention, Stéphanie Brigot ne veut freiner les ardeurs de personne.

Un show complet

L'autre atelier dispensé par l'association, orienté vers la technique vocale, lui, est ouvert à tous : « les gens à la sortie de nos comédies musicales voient le niveau, se sentent gêner alors qu'on les attend avec joie ». Et lorsqu'on sait en plus que l'atelier de technique vocale est animé par Michaël Merle (il avait mis le feu aux Castel'odies 2015 avec son

groupe vocal Voies influence gospel), il n'y a plus d'hésitation à avoir.

Stéphanie Brigot tient aussi à son statut associatif, c'est un choix assumé : « ma maman est présidente. Mon amie Gouénalle Buffard est la chorégraphe du groupe. C'est une bénévole de l'association. Elle lit dans mes pensées. Et si aux artistes, nous demandons beaucoup sur scène car le show est très complet, nous restons avant tout une grande famille.

Dimanche, c'est sûr tout le monde va pleurer à l'issue du spectacle. L'équipe est soudée. Il n'y a pas de concurrence ».

Sandra Balian

Société des concerts : la dernière partition

MUSIQUE L'association que préside Maurice Hennessy vit ses dernières heures

« Nous fatiguons un peu. Notre trésorier M. Pelben est âgé et en a marre. Notre secrétaire M. Lamy – pourtant dévoué comme un chien à la musique – part bientôt à la retraite. Quant à moi, je n'ai guère de temps libre, mes obligations professionnelles m'éloignant souvent fort loin de Cognac [...]. Chers amis, c'est ainsi, la saison musicale que nous vous présentons aujourd'hui est la dernière », a-t-il avoué dans un sourire sans doute forcé et poli, là, devant une tasse de café...

Judi matin, lors d'une conférence de presse dans une brasserie de la place François-1^{er}, Maurice Hennessy a annoncé la prochaine « mise en sommeil » de la Société des concerts de Cognac, vénérable institution qu'il préside depuis 1999. « Cinq dates sont programmées en 2016. Après, peut-être organiserons-nous un récital d'orgue de temps de temps, afin de maintenir une certaine tradition, mais plus de grande saison », a-t-il ajouté.

Une époque révolue

« Que l'on rassure les mélomanes : la musique ne disparaît pas à Cognac. L'Avant-scène – avec qui nous avons noué un vrai partenariat – est toujours là. Et il existe d'intéressantes propositions, notamment chez



Maurice Hennessy. PHOTO Q. S.

Meukow », a ajouté Maurice Hennessy. Avec cette annonce, c'est tout un pan de la vie culturelle de Cognac qui bascule.

Rescapée bienveillante d'une époque révolue où le monde associatif vivait au diapason du négoce et où Mstislav Rostropovitch jouait en petit comité au château de Bagnolet, la Société des concerts avait été créée en 1966 par Marie-Alice Hennessy. Cette dame « au caractère bien trempé, au goût sûr et au cœur d'or », rêvait de donner à Cognac des récitals dignes des plus grandes capitales.

Récemment, la Société des concerts avait notamment invité la violoniste Anne Gastinel ou le fameux Trio Wanderer. Aujourd'hui, elle s'éclipse. Dans le même silence, intense et doux, qui clôt un concert avant les hourras.

Olivier Sarazin

Le programme 2016

Judi 31 mars. Le Trio Arthemus (Ana-Maria Bell au violon, Dorel Fodoreanu au violoncelle et Vladimir Mendelssohn à l'alto) dans un programme Schubert et Beethoven. Concert à 20 h 30, au théâtre.

Dimanche 3 avril. Récital d'orgue avec Michael Matthes (titulaire des claviers de la cathédrale de Troyes). Programme Bach, Dupré et Schumann. Concert gratuit à l'église Saint-Léger, à 20 h 30.

Judi 26 mai. Jeff Mills et Mikhail Rudy. Sur scène, un DJ, précurseur de la musique techno, et un pianiste de renommée internationale. Derrière eux, un écran et des images de « L'Enfer », le film inachevé d'Henri-Georges Clouzot... La soirée exceptionnelle (en partenariat avec l'Avant-scène) viendra clore la saison 2015-2016 du théâtre. Ce spectacle a été créé en février 2015 au Louvre à Paris.



Le pianiste Mikhail Rudy. CR

Samedi 12 novembre. Les cinq trompettes de l'Ensemble Magnificat et Julien Lucquiaud à l'orgue de Saint-Léger.

Judi 1^{er} décembre. La pianiste Ludmila Berlinskaia dans un programme Scriabine, Tchaïkovski et Ravel. Au théâtre.

Renseignements. Au théâtre de Cognac au 05 45 82 32 78.